

AVIS N° 072-2017 / BRVM / DG

Bank Of Africa CÔTE D'IVOIRE (BOA CÔTE D'IVOIRE)

Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission et des réserves libres et émission des actions gratuites

Conformément à l'article 1711 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la Bank Of Africa CÔTE D'IVOIRE (Symbole : BOAC) procédera à l'augmentation de son capital par incorporation de primes d'émission et des réserves libres et à l'émission des actions gratuites.


Cette opération, portant sur un montant de dix milliards (10 000 000 000) de FCFA, entraînera la création d'un million (1 000 000) d'actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille (10 000) FCFA chacune, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne détenue.

- La date de fermeture des registres étant fixée au vendredi 23 juin 2017, l'action cotera ex-droit d'attribution à partir du mardi 20 juin 2017.
- La valeur théorique du Droit d'Attribution sera publiée le lundi 19 juin 2017 par Avis au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- L'opération d'attribution des actions gratuites ne donnera pas lieu à une cotation des droits.
- La date de jouissance des actions nouvelles créées est fixée au 1^{er} janvier 2017.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 08 juin 2017

Le Directeur Général


Edoh Kossi AMENOUNNE

